



CHARTRE BADMINTON ECOLE DES JEUNES 2020-2021

Objectifs principaux : Jouer et découvrir le badminton

1. Sécurité

Pour un bon déroulement des séances, les règles de sécurité suivantes devront être respectées :

- Echauffement adapté obligatoire en début de séance
- Etirements en fin de séance (en fonction du travail fait)
- Interdiction de traverser ou d'empiéter sur les terrains lors des temps de jeu
- Arrêt du jeu lorsqu'un volant ou tout autre objet pénètre sur le terrain
- Interdiction d'aller dans le local de rangement sans autorisation
- Interdiction de sortir du gymnase sans autorisation
- Accompagnement et récupération des enfants à l'intérieur du gymnase par les parents (sauf dérogation cf formulaire adhésion)

2. Tenue et matériel

Pour une bonne pratique du badminton, il sera exigé durant les séances :

- Port d'une tenue adéquate (short, jogging, tee-shirt)
- Utilisation de chaussures adaptées (chaussures de salle)
- Utilisation d'une raquette de badminton (prêt de raquette possible pour les cinq premières séances)
- Une bouteille d'eau

Attention, si ces règles ne sont pas respectées, l'animateur se réserve le droit de ne pas accepter le jeune pour la séance.

3. Comportement

Pour le bon déroulement de la séance, il sera impératif de respecter les règles suivantes :

- Téléphone portable éteint ou rangé (possibilité de le remettre à l'animateur en début de séance)
- Présentation à l'heure pour les séances
- Contribution à la mise en place et au rangement du matériel (poteau, filet, raquette, volants)
- Respect du matériel fourni par le club
- Respect de ses camarades ainsi que de l'animateur lors des séances
- Respect des consignes de jeu énoncées par l'animateur.

L'animateur pourra être amené, au cours de la saison, à mettre en place plusieurs bilans sportifs pour évaluer les progrès personnels de chacun.

4. Engagement en compétition

L'engagement en compétition est proposé par le responsable jeune.

Chaque jeune, après consultation avec le ou les responsables légaux, choisit de s'inscrire pour les compétitions proposées par le responsable jeune.

Dans la mesure du possible (multiples sites au même horaire), le responsable jeune sera présent sur les compétitions.

Un jeune ne pourra participer à une compétition que s'il est accompagné d'un responsable légal.

Si le jeune ne se présente pas à la compétition à laquelle il s'est inscrit sans justificatif valable, l'amende fédérale demandée au club sera facturée au responsable légal du jeune concerné.

5. En cas de non-respect des règles précédentes

Dès le début de la saison, toutes ces consignes seront considérées comme admises par tous et le non-respect de cette charte pourra entraîner des décisions temporaires ou définitives, proportionnelles à la faute commise (avertissement, exclusion temporaire, exclusion définitive...).

Cependant, nous espérons ne pas en arriver là : la répression n'est pas notre rôle. Nous sommes et serons toujours à vos côtés pour vous faire partager notre passion et notre expérience du badminton dans une ambiance enrichissante.

AVIS AUX PARENTS :

L'école de badminton n'est pas une garderie mais une école d'enseignement sportif. Les parents devront garder en tête que l'objectif de ces séances est avant tout l'épanouissement sportif et personnel de leur(s) enfant(s).

En s'inscrivant au club, chaque membre s'engage à respecter cette charte ainsi qu'à s'investir régulièrement et sérieusement aux entraînements, dans la perspective de progresser.

Date

Nom et Signature des parents

Nom et Signature du jeune

*Nom et Signature de
l'animateur*